SIDI-SAÏD :

«Personne ne doit remettre en cause l'abrogation de l'article 87 bis»

Le SG de la Centrale syndicale UGTA a tenu à faire des mises au point ce jeudi à Oran, à l'ouverture des travaux initiés par la Fédération des travailleurs de la formation professionnelle, dont les délégués doivent renouveler leur mandat pour préparer le 4e congrès de cette fédération.

Ainsi, le numéro 1 de la Centrale syndicale, sachant le mécontentement des travailleurs de cette fédération par rapport aux salaires jugés insuffisants comparativement aux autres secteurs, a déclaré avec force conviction que «l'article 87 bis a été abrogé par le président de la République, et cette abrogation ne peut faire l'objet d'aucune spéculation !» Puis le SG de l'UGTA fera des allusions sans être plus précis «il ne sert à rien à certains de faire de la spéculation sur l'article 87 bis, de vouloir semer la zizanie dans le monde du travail… je le dis à ceux qui tentent de déstabiliser l'UGTA, vous cauchemardez, la décision de l'abrogation est prise et nul n'a le droit de remettre en cause cette abrogation».

Plus tard, alors qu'il était interrogé sur les textes d'application de cette abrogation, celui-ci dira qu'elle sera appliquée avec la loi de finances 2015.

Par ailleurs, Sidi-Saïd qui était accompagné par le ministre du secteur, commentera longuement l'éviction de l'UGTA et de l'Algérie au niveau des instances de l'OIT et de la Confédération syndicale internationale (CSI). C'est passablement avec colère que le patron de l'UGTA réagira à ces deux échecs sur la scène internationale. «Sur le plan international, l'UGTA a fait barrage aux velléités de déstabiliser le pays, ils essaient de déstabiliser l'Algérie et ont l'a dit à l'OIT, c'est une grande fierté de voir que l'UGTA a mis un rideau de fer… La SG de la Confédération l'a dit et c'est écrit noir sur blanc, l'UGTA a été combattue parce que nous défendons la stabilité du pays, ils n'ont pas accepté qu'en 2011, nous avons refusé de déstabiliser le pays comme ailleurs…» Sur ce, Sidi-Saïd évoquera encore que «ces parties qui tentent de déstabiliser le pays ont fait des alliances politiques, syndicales avec des ONG et avec des complicités. Mais le SG de l'UGTA restera énigmatique sur ces complicités et ces parties déstabilisatrices.

Photos : Samir Sid.

«Il ne sert à rien à certains de faire de la spéculation sur l'article 87 bis.

S'adressant encore aux présents dans la salle du centre de formation de Maraval, le patron de la Centrale plaidera pour un nouveau concept, celui du dialogue social et de la concertation disant que la grève, même si c'est un droit constitutionnel doit être modérée et qu'il y est plus de dialogue.

Fayçal M.

10e ANNIVERSAIRE DE L'ALGEX

L'agence appelée à booster ses connaissances des marchés extérieurs

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) a commémoré ce jeudi son dixième anniversaire. L'agence est appelée à booster les efforts dans l'objectif d'une meilleure connaissance des marchés extérieurs. L'Algex, selon ses responsables, mise sur davantage de proximité avec les opérateurs économiques spécialisés notamment dans les exportations.

F.-Zohra B. Alger (Le Soir) - Une connaissance sans cesse enrichie des marchés extérieurs est une condition sine qua non pour une meilleure maîtrise des exportations. C'est le message qu'a transmis ce jeudi le secrétaire général du ministère du Commerce El Hadi Mekboul lors de la cérémonie commémorant le dixième anniversaire de l'Algex. Pour le responsable la priorité devra être donnée aussi à davantage d'efforts dans le cadre du soutien aux exportations des producteurs locaux. El Hadi Mebtoul mettra ainsi l'accent sur le travail effectué par Algex au cours des dernières années et son expérience acquise. Selon le responsable, l'agence s'est inscrite comme instrument de promotion des produits locaux destinés notamment à l'exportation. Les entreprises exportatrices sont aussi appelées à se mettre à niveau et à améliorer leur production en vue d'un meilleur positionnement sur le marché international. Ces entreprises, a précisé le responsable, doivent bénéficier d'une nouvelle impulsion tel que le dicte la nouvelle stratégie sectorielle. Le secrétaire général du ministère du Commerce a aussi rappelé que le potentiel national à l'exportation relatif au secteur public est évalué à 3 milliards de dollars.

L'Algex et selon son premier responsable Boukhalfa Khemou, s'oriente vers l'investissement dans les capacités de ses ressources humaines en vue de relever le défi d'accompagnement des entreprises dans l'aventure des exportations. Pour le responsable l'agence s'est aussi imposée comme partenaire privilégié pour les exportateurs algériens ainsi que pour les interlocuteurs des institutions publiques en matière d'exportations. L'Algex a aussi misé selon ses responsables sur une stratégie de communication qui a permis une meilleure visibilité. Ils citeront ainsi l'utilisation de supports modernes d'information comme un site web et une revue ainsi que les différentes rencontres et journées d'études, et ce notamment au niveau régional. ÒCes rencontres ont notamment comme objectif, précise un communiqué de l'Algex, de se rapprocher des opérateurs économiques et de cerner les difficultés qu'ils rencontrent dans l'acte d'exportation.

F.-Z. B.

HABITAT PRÉCAIRE DANS LA CAPITALE

Coup d'envoi aujourd'hui d'une vaste opération de relogement

Après plusieurs mois d'attente et de tensions concernant l'opération de relogement au niveau de la capitale, le rendez-vous est donné pour aujourd'hui samedi aux familles en attente d'un logement. Les services de la wilaya d'Alger ont assuré avoir mis les bouchées doubles pour la réussite de cette première opération. 84 000 logements seront réservés à l'opération au cours des prochains mois.

Le coup d'envoi de l'opération de relogement tant attendue à Alger sera donné aujourd'hui. Il s'agit de la plus grande opération du genre selon la stratégie tracée, annonce la Wilaya d'Alger. L'opération de relogement dans son ensemble touchera les familles vivant dans l'exiguïté, celles qui occupent les logements menacés d'effondrement, celles habitant les bidonvilles et celles occupant des chalets et des terrasses. La première opération prévue aujourd'hui concerne les habitants habitant les bidonvilles se trouvant aux alentours des nouvelles cités destinées au relogement. Ceci en plus des bidonvilles installés sur des terrains destinés aux grands programmes de logements, des infrastructures routières, des projets de l'hydraulique et des chemins de fer notamment. L'opération de relogement se poursuivra aussi après le mois de Ramadhan au fur et à mesure de la réception des nouveaux logements qui, selon la Wilaya d'Alger, seront dotés de toutes les infrastructures publiques. Ainsi est prévue une opération tous les deux mois en vue de reloger 72.000 familles recensées ou celles dont les demandes ont été enregistrées dans le cadre d'un vaste programme de relogement. Ainsi, 11.000 autres unités de logements seront réceptionnées avant la fin de l'année en cours, précise un communiqué de la Wilaya d'Alger. L'opération de relogement a nécessité une enveloppe financière de 300 millions de dinars allouée par l'APW d'Alger pour sa prise en charge. Ainsi, quatre agents et deux camions par famille seront mobilisés. 4 000 agents et 2 000 camions ont été réservés à l'opération. 200 bus seront aussi consacrés au transport des femmes et des enfants vers leurs nouveaux quartiers.

Photo : DR

Eradication de l'habitat précaire à Alger.

Pour ce qui est des sites vidés de leurs occupants, ils seront dans leur majorité démolis et préparés pour les nouveaux projets qu'ils doivent accueillir, précisent les responsables de la wilaya d'Alger. Le wali Abdelkader Zoukh avait aussi déclaré que 72.000 habitations précaires avaient été recensées.

F.-Z. B.